

Référence : Cécile Van de Velde, « Eloge des humanités », *Le Débat*, Hors-série « De quoi l'avenir intellectuel sera-t-il fait ? », Gallimard, mai 2010.

Eloge des humanités Cécile Van de Velde

Le Débat, Hors-série « De quoi l'avenir intellectuel sera-t-il fait ? »,
Gallimard, mai 2010.

Le monde académique s'est ouvert aux sollicitations médiatiques, sociales et politiques : la sociologie, tout comme d'autres sciences sociales, est inscrite dans un profond mouvement de diffusion et de circulation des savoirs au sein de la société française. Plus de cent ans après *Les règles de la méthode sociologique* d'Emile Durkheim¹, nombre de ces notions font désormais partie du bagage intellectuel de « l'honnête homme » du XXI^e siècle. Plus encore -mais peut-être est-ce là l'illusion d'optique d'une sociologue en début de vie professionnelle-, il semblerait que la rencontre entre le monde académique et le débat public se soit accélérée en l'espace de quelques années, alimentée par une soif transversale d'*expertise*. La sociologie est donc entrée dans la Cité, et les médias en constituent le relais principal. Accentuée par les médias « en ligne » et de nouveaux formats d'édition scientifique, cette visibilité de la profession renouvelle l'exercice même du métier d'intellectuel, en ce sens qu'elle ouvre à la plupart des chercheurs un espace public et une tribune jusqu'ici réservés à quelques-uns. Pour autant, happée par de nouvelles problématiques sociales et par l'actualité, la sociologie en tant que discipline n'a pas encore eu le temps de repenser et de redéfinir sa place ainsi que son rôle au sein de la Cité. Son avenir intellectuel se joue là : l'appel croissant aux « experts sociologues » soulève des questions éthiques et déontologiques liées à son statut de science *sociale*, aux conditions de sa diffusion et aux temporalités de son analyse.

Vers une éthique de l'expertise

De façon paradoxale, le rapprochement entre sociologues et société ne contribue pas nécessairement au renforcement de leur figure d'*intellectuels* ; il va plutôt de pair avec une accentuation de leur visibilité en tant qu'*experts* mobilisés sur un sujet d'actualité ou une problématique sociale plus ou moins proches de leur champ de compétences scientifiques. L'intellectuel s'est ainsi mué en expert : les usages médiatiques -et plus largement sociaux- de la sociologie évoluent vers une spécialisation croissante du discours scientifique ainsi que des formes d'engagement dans la société. La sollicitation de l'expertise éloigne le sociologue du rôle de l'« intellectuel universel », susceptible de guider le peuple au nom d'une pensée « totale » et d'un savoir embrassant plusieurs champs mis en cohérence au service d'un objectif social ; elle l'oriente davantage vers celui d'intellectuel « spécifique » au sens de Michel Foucault² - c'est à dire d'un spécialiste mobilisé en fonction d'un savoir particulier³. En d'autres mots, l'expression de la « demande sociale »⁴ – telle qu'elle émane des secteurs publics, privés ou associatifs, ou encore des « think tanks », qui ouvrent un espace mitoyen entre

¹ Durkheim E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 1988 (1894).

² Foucault M., « Les intellectuels et le pouvoir » (Entretien avec Gilles Deleuze, *L'Arc*, n. 49, Aix-en-Provence, mai 1972), *Dits et écrits II, 1976-1988*, Gallimard, Paris, 2001.

³ On s'éloigne parallèlement de la figure de l'intellectuel généraliste et engagé qui prédominait dans la société française depuis la fin du XIX^e siècle. Sirinelli F., avec Ory P., *Les Intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Éditions Perrin, Paris, 2004 (1^{re} éd. 1986).

⁴ Castel R., « La sociologie et la réponse à la demande sociale », in Bernard Lahire (dir.), *A quoi sert la sociologie ?*, Éditions La Découverte & Syros, Paris, 2002, pp.67-77.

sociologie et société- conditionne le rôle public du sociologue, et plus largement celui du chercheur humaniste, à un champ d'intervention spécialisé.

A l'analyse, il s'agit donc moins d'un « déclin des intellectuels » que d'une spécialisation accrue de leurs interventions, fondée sur la nécessaire connexion entre leur champ de compétences et la posture publique qu'ils sont appelés à adopter. Il apparaît ainsi qu'au moment même où la sociologie s'affranchit de sectorisations idéologiques héritées des décennies précédentes, elle reste pourtant profondément segmentée, non plus en autant de paradigmes théoriques, mais en schèmes de visibilité thématiques. C'est là que repose toute l'ambiguïté de l'intervention publique du scientifique face à la « demande sociale » : la position d'expert réduit sa contribution à un champ supposé de compétences ; or, la compartimentation des sollicitations médiatiques et sociales n'est pas systématiquement superposable à celle des savoirs scientifiques et peut éloigner l'expert de ses compétences propres en l'invitant à intervenir sur un domaine plus large, plus étroit, voire distinct de son champ d'investigation.

L'« avenir intellectuel » ne pourra faire l'impasse d'une réflexion éthique sur les statuts respectifs de la parole scientifique et experte, ainsi sur les modes collectifs de constitution et d'affirmation d'une pensée autonome par rapport aux autres pouvoirs. En ce qu'elle engage le sociologue à la fois en tant que chercheur et en tant que citoyen, l'occupation de cette position d'« intellectuel spécifique » rend les frontières entre les postures scientifique, critique et politique particulièrement ténues ou équivoques⁵. Dans le mouvement de « dédifférenciation » entre sciences et société traversant l'ensemble de la recherche, la question se pose de l'équilibre entre liberté scientifique et demande d'expertise, et plus largement, des rapports entre des sciences productrices de savoirs et d'analyses -elles-mêmes de plus en plus désireuses d'une ouverture à un public large⁶ et à la recherche de financements extérieurs- et des sphères institutionnelles détenant les clés médiatiques ou financières de cette diffusion, mais conditionnant ce relais à des formats et des catégories prédéfinies de pensée.

Valse des temps, tyrannie des formats

La diffusion de la sociologie peut participer à son développement et à son utilité sociale, à condition qu'elle ne vienne absorber l'horizon de la recherche dans une spécialisation de court terme et dans une proximité exclusive avec les objets d'intérêt publics, et que soient préservés également le temps, l'espace et le format nécessaires à une production scientifique et à la constitution d'une pensée sociale. Les constructions sociologiques sont insolubles dans les formats exclusivement succincts, des interfaces éditoriales courtes et les temporalités réduites qui accompagnent plus largement le mouvement de diffusion des sciences sociales.

Notons en effet que cette circulation croissante des sciences sociales va de pair avec la multiplication des supports courts et destinés à une diffusion large des travaux : on assiste actuellement à un raccourcissement général des formats tant dans leur formulation scientifique que médiatique. L'évolution des critères d'évaluation et des normes de publication valorisent désormais la production d'articles scientifiques au détriment de celle de livres, dont les formats d'édition tendent eux-mêmes à se raccourcir. La pression à des publications non seulement plus courtes, mais aussi plus nombreuses aiguise l'enjeu des temporalités quotidiennes de recherche, de plus en plus absorbées par une diversification et une fragmentation des activités pédagogiques, administratives ou scientifiques. L'investissement du temps long, nécessaire à la déconstruction créatrice de paradigmes de pensées, est mis à mal par ce double processus d'intensification du rythme des publications et de raccourcissement des productions de recherche.

Or, le « format » -journalistique ou scientifique- n'est pas sans incidence sur la structuration même de la pensée intellectuelle. Au fond, ce n'est pas tant la diffusion mais bien la réduction homogénéisée et excessive de ses supports d'énonciation qui risque d'appauvrir la pensée sociologique et intellectuelle. Une polarisation du

⁵ Rappelons la position de Raymond Aron sur la question de l'engagement public du chercheur au sein des médias : tout scientifique qui s'engage le fait en tant que citoyen, et non en tant que scientifique. « *Tout savant est aussi citoyen : il cesse d'être savant quand il agit en citoyen* ». Raymond Aron, « Journaliste et Professeur » (Texte de la leçon d'ouverture de l'Institut des Hautes Etudes de Belgique), le 23 octobre 1959, *Revue de l'Université de Bruxelles*, mars-mai 1960, pp.2-10.

⁶ Boudon R., « L'intellectuel et ses publics : les singularités françaises », in Grafmeyer Y., Padiou J-G., *Français, qui êtes-vous ?*, Paris, La Documentation française, 1981, pp. 465-480.

discours et des travaux sur des formats destinés à « accrocher » un large public risquerait de conduire à l'impossibilité de s'abstraire du rythme et des catégories publiques, et pourrait favoriser l'émergence d'un travail uniquement compartimenté et encadré dans des schèmes succincts et prédéfinis de pensée. Si les formats courts ont bien entendu leur vertu, en ce qu'ils élargissent le travail sociologique à la vie de la Cité, il importe de préserver également la maîtrise du temps long de la construction des objets et de l'administration de la preuve, nécessaire à l'énonciation d'un discours scientifique. Le maintien d'une posture autonome de la pensée intellectuelle passe par la préservation d'une multiplicité des formats d'expression et de diffusion.

Sciences sociales et humanités

A cette segmentation des savoirs et des temporalités, il s'agirait de répondre non pas par un cloisonnement extrême des schèmes de pensée, mais plutôt par un mouvement de jonction disciplinaire et d'ouverture généraliste au service de la recherche scientifique, notamment en sciences sociales. N'enfermons pas la culture intellectuelle dans un cloisonnement surspécialisé des savoirs : un processus d'ajustement invite désormais à un dialogue fécond entre méthodes et disciplines, conscient des forces et des limites de chacune. S'affranchir d'une pensée exclusivement experte est l'un des enjeux de l'avenir intellectuel ; cette émancipation appelle à la mobilisation éclairée de sciences connexes, susceptibles d'orienter des questionnements circonscrits vers la formulation de problématiques transversales.

La construction d'une pensée sociologique ambitieuse invite à ancrer plus avant la discipline au sein des *humanités*, qui pourraient servir et nourrir son projet de mise en intelligibilité du social. Au cours des dernières décennies, le recours à l'ethnologie, à l'histoire, et plus récemment aux techniques statistiques et économétriques, ont déjà considérablement enrichi le chemin de la preuve et de l'interprétation au sein de nombreux champs sociologiques. Le défi le plus prégnant se situe sans doute dans le champ émergent -et porté par la « demande sociale»- de la comparaison des sociétés et de leurs principes de régulation socio-étatique. Comparer les sociétés modernes signifie tout autant mesurer l'ampleur des contrastes qui clivent les modèles sociaux contemporains, que repérer leurs points de convergence et leurs perspectives d'évolution ; c'est donc chercher à saisir ce qui renvoie, dans les ressemblances ou les différenciations objectivées, à des racines culturelles ou anthropologiques, à des structures socio-politiques -nationales, régionales, locales-, ou à des tendances plus conjoncturelles, voire émergentes. Même si elle tend encore à produire des grilles de lectures statiques -dans lesquelles la dimension territoriale n'est que peu articulée à la dimension temporelle-, la sociologie comparée porte en elle-même, quel que soit son objet, une réflexion dynamique sur l'évolution des sociétés contemporaines et des différents échelons sociaux et territoriaux qui les composent ou la dépassent ; elle appelle donc à s'ouvrir sur une perspective socio-historique, et à mobiliser les apports d'autres champs disciplinaires tels que l'histoire sociale, l'économie des politiques publiques, la science politique ou l'ethnologie.

Conclusion

Les points de rencontre entre les intellectuels et le débat social sont ainsi voués à se multiplier et à se diversifier ; il importe de les investir en toute conscience de leur portée et de leur utilité, mais aussi des risques d'une polarisation du travail scientifique sur des enjeux exclusifs de diffusion, sur des formats succincts et des temporalités de court terme. La construction d'objets et de discours intellectuels exclusivement tournés vers le débat public et l'expertise porte en elle-même le danger d'une pensée éparse, segmentée en autant de sous-thèmes de spécialisation, orientée vers la formulation d'objets et de discours « efficaces ». Fragmentation des temps, des formats et de la pensée: ce triple mouvement pourrait mener à une recherche sans dessein, négligeant le temps long de la construction d'une pensée sociale, et la nécessaire liberté de l'acte intellectuel. Gardons à l'esprit que l'influence d'un intellectuel est loin de se mesurer à cette immédiateté ou à l'étendue de son public, pour que cette diffusion large se fasse au service, et non pas au détriment, de la vocation humaniste et scientifique des sciences sociales.